

PRESENTATION DU SITE INTERNET DE LEVONCOURT



Venez découvrir le site INTERNET de LEVONCOURT !

samedi 16 OCTOBRE 2021 à 11 H

salle communale de la mairie

Vous pourrez ainsi faire connaissance avec toutes les fonctionnalités que ce site peut vous apporter dans votre vie quotidienne !

A l'issue de cette démonstration, une collation sera offerte aux participants.

Afin d'être en réglementation avec la Préfecture, le pass sanitaire* est obligatoire.

Merci par avance de votre participation !

*Qu'est-ce que le pass sanitaire ?

Trois types de preuves sont admises dans le pass sanitaire :

1. Le certificat de test négatif de moins de 48h ;

2. Le certificat de test positif datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois ;

3. Le certificat de vaccination (valide dans un délai de 4 semaines après l'injection des vaccins à 1 dose et 2 semaines après l'injection de la 2^{de} dose pour les vaccins à 2 doses).

Les certificats de preuves peuvent être téléchargés dans l'application TousAntiCovid ou être présentés au format papier.

Pour la bonne organisation de cette matinée, merci de bien vouloir nous faire part de votre présence, par mail commune-de-levoncourt@orange.fr ou par SMS au 06 03 84 27 79 en indiquant le nombre de personnes présentes.